

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 30 mai 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 30 du mois de mai à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.
Date de convocation du conseil municipal 23 mai 2022.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Jean Pierre BUERBA, Marc CAUMONT, Anne DUNAN, adjoints,
Kate MARIE, Stéphane AUZERAL, Jean-Laurent PEREZ, Sylvie BIRABEN, Jean Philippe DELARUE,

ABSENTS EXCUSES

Anne-Laure JEAN-BAPTISTE
Raphael BENOIT
Jean-Baptiste GRANGE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 9 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.
Kate MARIE est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **19 avril 2022**

Le compte rendu du conseil municipal du **19 avril 2022** est approuvé à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE DE BUDGET - CAMPING

(55-2022)

Monsieur le Maire indique au conseil municipal l'obligation de modifier la prévision budgétaire 2022, pour permettre le règlement de dépenses sur le budget d'investissement du camping.
L'équilibre global du dit budget n'est pas modifié.

DECISIONS MODIFICATIVES		
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Chapitre 21 Immobilisations corporelles <ul style="list-style-type: none">• 2151 Installations complexes spécialisées	+ 10 600	
Chapitre 23 Immobilisations en cours <ul style="list-style-type: none">• 2312 Terrains	- 10 600	

Chapitre 23 Immobilisations en cours ● 2315 Installations, matériel et outillage technique	- 4 200	
Chapitre 21 Immobilisations corporelles ● 2153 Installations à caractère spécifique	+ 4 200	
Chapitre 23 Immobilisations en cours ● 2315 Installations, matériel et outillage technique	- 27 221	
001 Déficit reporté	+ 27 221	

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal :

- Accepte les modifications budgétaires présentées ci-dessus.
- Charge Monsieur le Maire de l'exécution de ces décisions

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau